

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à :

<https://www.cadre21.org/membres/b4b434a4b8073035117239b2>

Date d'obtention : 2026-03-13 14:59:28

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Comprendre le contexte des événements

M'assurer avec les réponses de l'élève de la nature des images sans les consulter

Savoir quelles sont les intentions derrière les actes de chaque personne impliquées

Avoir une idée de l'impact de l'étendue du partage des images s'il y a lieu

À la lumière des informations reçues, prendre une décision sur les étapes suivantes

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que peu importe le rôle de la personne qui vient me partager de l'information sur une situation de sextage, je dois m'assurer que la situation est ce qu'elle est en ayant une discussion avec les personnes concernées.

Qu'en présence d'images de nudité sur le téléphone d'un élève, je dois confisquer l'appareil pour limiter le partage en attendant que le service de police fasse son travail

Que je n'ai pas à 'travailler' avec le service de police, une fois que le dossier est pris en charge par celui-ci

Que je n'ai pas à obtenir de preuve de l'image ciblée, ce n'est pas mon rôle même si un élève insiste

Que dans un cas où il y a une preuve de malveillance, de partage d'images, de menaces, de vengeance, le service de police doit immédiatement intervenir

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer les appareils. Je sais à quel point les jeunes 'dépendent' de leur téléphone et je peux imaginer le degré d'inconfort qu'ils doivent ressentir de savoir qu'ils devront s'en passer, même si c'est pour leur propre protection. Leur confisquer le téléphone n'est pas ce qui me rend inconfortable, mais plutôt leur réaction comme la colère, l'angoisse, la gêne de savoir qu'un policier devra 'fouiller' dans leurs choses personnelles, etc. Cependant, je sais à quel point ce moyen peut être très bénéfique pour éviter ce genre de situations à l'avenir.